

L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DE RIMOUSKI

Commission de l'aménagement du
territoire

Déposé le : 2010-05-12

N° CAT-068

Secrétaire : *Amara*

Rimouski, le 11 mai 2010

Monsieur Irvin Pelletier
Député de Rimouski
2, rue Saint-Germain Est, bureau 1000
Rimouski (Québec) G5L 8T7

Objet : Projet de loi n° 216 (privé)
Loi concernant la ville de Rimouski

Monsieur le Député,

La présente est pour vous informer que lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Propriétaires Riverains, lundi le 10 mai dernier, le bureau de direction formé de messieurs Jean-Paul Dumais, Christian Dumais et Philippe Michaud n'ont pas sollicité un nouveau mandat auprès de leur membre.

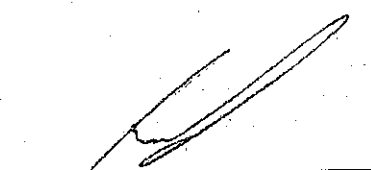
Après une année houleuse, marquée par la rupture des négociations avec la Ville de Rimouski pour la modification de la servitude, l'organisme s'est doté d'un nouveau Conseil d'administration composé de Messieurs Michel Asselin, Michel Gauvin et Stéphane Carrier. La reprise des discussions avec la Ville de Rimouski et avec le promoteur du havre de L'Estuaire, Réseau Sélection sont dans les priorités de ce nouvel exécutif.

À cet égard, un nouveau comité de négociation sera officiellement nommé et celui-ci recevra un mandat répondant aux objectifs de la majorité des membres. Nous souhaitons que la population et les commerçants puissent bénéficier de la meilleure accessibilité possible dans cette portion du centre-ville tant lors de la construction des tours d'habitation qu'après la réalisation de ce projet.

Il est clair que notre objectif est d'entreprendre sur une base plus harmonieuse les négociations avec la Ville de Rimouski et avec le promoteur, et ce, dans le respect et la réalité de chacun de nos membre.

Bien que L'Association des Propriétaires Riverains souhaite l'adoption de la loi privée modifiant l'acte de servitude, notre organisme ne fera aucune représentation auprès de la Commission de l'Aménagement du territoire étant donné que nous avons manifesté publiquement notre appui au projet et que la majorité de nos membres ont accepté et signé la modification de la servitude.

Veillez recevoir, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Michel Asselin
Président

MA/kp

c.c. Monsieur Éric Forest, Maire de Rimouski